

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 23 (1931)  
**Heft:** 8-9

**Rubrik:** Au Bureau international du travail

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'industrie laitière est donc en tête dans une large mesure. Si l'on songe que le bétail bovin, l'élevage des porcs et en partie les arbres fruitiers sont en rapport direct avec l'herbage, on se rendra compte que le 77 pour cent ou les  $\frac{3}{4}$  du rendement brut total se rapporte à la culture des prés. Comparée à 1911, la part de la production de la viande a augmenté quelque peu. En 1930, par suite de la saison défavorable, le rendement de la culture des fruits a été minime. La culture des céréales qui en 1920/21 avait augmenté de 5 pour cent, s'élève actuellement à peine au-dessus de ce qu'elle était avant la guerre. Il faut naturellement tenir compte du fait que le fourrage utilisé pour les besoins mêmes de l'exploitation n'est pas compté. L'élevage de la volaille a augmenté d'une manière extraordinaire, alors que la culture maraîchère comparée à ce qu'elle était en 1911 a reculé.

Le rendement brut total de l'agriculture a été en 1930 de 100 millions de francs environ inférieur à celui de l'année précédente. Cela provient de la baisse des prix.

Durant les 10 dernières années, les rendements de l'agriculture ont été les suivants:

	En millions de fr. absolus	D'après le niveau des prix en 1914 en millions de fr.		En millions de fr. absolus	D'après le niv. des pr. en 1914 en mill. de fr.
1921	2001	1016	1926	1431	987
1922	1413	841	1927	1401	986
1923	1475	819	1928	1466	1011
1924	1504	855	1929	1479	1049
1925	1524	935	1930	1385	1090

Si nous divisons les évaluations du secrétariat des paysans sur le rendement brut par le prix index, on obtient un chiffre supérieur pour 1930. Ce calcul n'est pas tout à fait exact, car la baisse des prix des matières premières et de la production a naturellement également influencé peu à peu l'agriculture.

## Au Bureau international du travail.

Le Conseil d'administration du Bureau international du travail a tenu sa 52<sup>me</sup> session à Genève du 18 au 22 avril 1931.

Le Conseil a fait droit à une demande du gouvernement chinois tendant à obtenir du Bureau international du travail la collaboration de spécialistes des questions d'inspection du travail. Il a approuvé le compte rendu de la dernière session de la Commission consultative mixte agricole. Il a discuté le budget de l'organisation pour 1932. Les propositions du comité du budget ont été adoptées. Le montant total du budget est de 9,059,210 francs suisses. Le groupe patronal s'est abstenu lors du vote. La publication d'un « Annuaire des services sociaux » a été décidée. Cet annuaire donnera périodiquement, pour les divers pays, des informations aussi complètes que possible sur les services d'assurance sociale et d'assistance sociale. Le Conseil d'administration a examiné ensuite un projet de mémoire préparé par le B. I. T. en vue de soumettre à la Commission d'étude pour l'Union européenne, qui se réunira cette semaine, des propositions d'action pratique contre le chômage. Après discussion, le Conseil a décidé de transmettre le mémoire à la Commission d'étude pour l'Union européenne avec le procès-verbal des débats. Après avoir pris connaissance de divers autres rapports, il a fixé la date de plusieurs réunions de commissions et décidé de tenir la 53<sup>me</sup> session le 26 mai à Genève.

Au cours de la 53<sup>me</sup> session, le 26 mai à Genève, le Conseil d'administration a examiné les projets de rapport préparés par le B. I. T. sur l'appli-

cation de deux conventions adoptées par la Conférence internationale du travail en 1921, et concernant: l'une l'âge minimum d'admission des jeunes gens au travail en qualité de routiers et de chauffeurs, l'autre l'examen médical obligatoire des enfants et des jeunes gens employés à bord des bateaux. Ces conventions n'ont fait l'objet d'aucune proposition de revision. Le Conseil transmettra ces conventions à la conférence de 1932 qui s'occupera des questions maritimes.

Le Conseil a renvoyé à sa Commission du règlement une nouvelle proposition du Gouvernement espagnol concernant l'emploi de langues non officielles à la Conférence internationale du travail.

Il a examiné le compte rendu de la réunion tenue à Londres les 8 et 9 mai par le Comité de correspondance pour la prévention des accidents du travail et a ajourné à sa session d'octobre l'examen des rapports de la Commission consultative des travailleurs intellectuels, de la Commission technique des verreries et de la Conférence des statisticiens du travail qui avaient siégé à Genève dans la seconde quinzaine de mai.

Le Conseil d'administration a pris connaissance des résolutions adoptées par la Commission de l'Union européenne à la suite de l'examen des propositions du Bureau en vue d'une action pratique contre le chômage en Europe. Il a décidé de désigner au cours d'une séance ultérieure, qui aura lieu après l'élection du nouveau Conseil d'administration par la Conférence internationale du travail, ses six représentants à la Sous-commission mixte que la Commission de l'Union européenne a créée pour étudier les problèmes du chômage et notamment la possibilité de développer immédiatement le placement international et l'émigration des travailleurs en Europe.

\*

Le nouveau Conseil d'administration du B. I. T. a tenu le 12 juin sa première séance qui était en même temps la 54<sup>me</sup> session. A l'unanimité et par acclamation, il a réélu président M. Arthur Fontaine, représentant du gouvernement français. M. Oersted (Danemark) a été élu vice-président patronal et notre ami C. Mertens (Belgique) vice-président ouvrier. C. Mertens remplace le camarade Poulton qui s'est retiré du Conseil pour raison d'âge, le Conseil unanime lui a fait une chaleureuse manifestation de sympathie.

## Economie politique.

### La conjoncture durant le second trimestre 1931.

Durant les dernières semaines, une crise de confiance politique a sévi dans de fortes mesures. C'est pourquoi, la stabilisation qui semblait se faire peu à peu, est de nouveau devenue chose impossible. Les Bourses ont déjà réagi par une nouvelle baisse, et il est fort possible que le marché des marchandises soit également entraîné dans le marasme. De toutes manières, le trafic international du capital, qui subit des perturbations depuis longtemps déjà, sera une fois de plus entravé. Cet état de choses créera une aggravation de la crise pour les pays souffrant d'un manque de capitaux; et les autres pays en ressentiront les effets sous forme d'une diminution des débouchés.

Le point de départ de cette crise est l'effondrement du Crédit autrichien (derrière cet effondrement, il faut voir les manœuvres politiques avec l'Union douanière, laquelle coûte très cher à l'Allemagne et à l'Autriche). La méfiance s'est reportée sur l'Allemagne, où en connection du krach du concern de la laine de Brême, la Darmstädter & Nationalbank, la seconde Banque d'Alle-